

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'HERAULT

Marie
Le Clérou
2 Avenue de l'école
34230 Popjan
Tél : 04 67 57 52 25
Email : marie@popjan.net

Urbanis
Après consultation et accord

URBANIS
188 Allée de l'Industrie Latine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 29 97 03

Plan cadastriel source :
DGF 0 2010-05-12-03
Droits de l'Etat réservés ©

Système de coordonnées UTM :
NAD83 - Projection Lambert 93

Extraction de la BD ALTI
source : IGN / IGN


Avec le concours de :

SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Urbanistiques
Tél : 04 67 12 04 83
Mobile : 06 99 14 54 07
Email : spi.graphic@wanadoo.fr

5.2

Prescription de la révision du POS et élaboration du PLU - DCM du 3 février 2014
Arrêt du projet de PLU - DCM du 12 juillet 2021
Approbation du PLU - DCM du

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'absence, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être non vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.



LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de zone et de secteur.
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du L.113-1 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé et numéro d'opération
- Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) et à obligation de mixité sociale en application de l'article L.151-15 du Code de l'urbanisme (10% minimum des programmes affectés à des logements locatifs sociaux)
- Zone non aedificandi de 100 mètres autour des bassins de lagunage
- Atlas des zones inondables du bassin versant de l'Hérault, DREAL 2007
- ★ Eléments du patrimoine bâti et paysager à protéger en application de l'article L.151-41-3° du Code de l'urbanisme

AUTRE PRESCRIPTION

- Périmètre de protection éloignée du captage du Stade, commune de Pouzols (DUP du 13 juillet 2006)